



Linass-Marcoussis, le 12 avril 2021

PREVENTION ET PROTECTION DES POPULATIONS RUGBY DES OUTILS A DISPOSITION DES CLUBS, COMITES ET LIGUES

Dans une démarche de prévention du risque des situations de harcèlement et de violences, la Fédération Française de Rugby a créé la Cellule de Prévention et de Protection des Populations Rugby (C3PR).

Dans leur mission de délégation de service public, les fédérations sportives doivent prévenir le risque de survenue de situation de harcèlement et de violences. Elles sont ainsi tenues de mettre en œuvre des mesures de prévention qui permettent, soit d'éliminer en amont le risque de ces situations, soit de donner aux acteurs sportifs les outils nécessaires pour réagir efficacement s'ils en sont victimes ou témoins.

Le Rugby fédère et rassemble, il est un outil éducatif vecteur d'épanouissement personnel et source de solidarité pour tous les pratiquants. En ce sens, la Fédération Française de Rugby s'est engagée à mettre en place des mesures très concrètes avec la création de la Cellule de Prévention et de Protection des Populations Rugby (C3PR) afin de pouvoir annoncer une tolérance zéro concernant toutes les violences (physiques, psychologiques, sexuelles, le harcèlement...).

Afin d'accompagner du mieux possible les acteurs du rugby en France, cette cellule a été constituée sur une base de 4 piliers majeurs :

- **La communication** : avec un plan d'action et les numéros d'urgences (06 48 14 30 98 - sosviolences@ffr.fr) ;
- **L'information** : technique et juridique pour accompagner les victimes primaires, collatérales et les structures ;
- **L'observation** : sensibiliser pour mieux protéger ;
- **La formation** : former les éducateurs et responsables de structures avec cette prévention ;
- **L'accompagnement** : accompagner les dirigeants de clubs pour faire face à ces situations.

Dès aujourd'hui, la FFR met à disposition pour tous les Président(e)s de clubs, comités départementaux et ligues, des outils de prévention destinés à sensibiliser les acteurs du terrain, à recevoir la parole et à transmettre l'information.

Laetitia Pachoud, Vice-Présidente FFR en charge des Solidarités : « Au travers de cette démarche d'accompagnement et de prévention la FFR souhaite s'engager pour améliorer la qualité de vie au sein du club de chaque licencié en ce qui concerne les violences hors terrain de manière générale. La Fédération se doit d'accompagner ses dirigeants, que chacun acquiert les codes de fonctionnement le plus simplement possible et qu'aucune situation ne reste tue ou qu'elle ne soit cachée. »

CONTACT PRESSE : contact.presse@ffr.fr - 06 44 33 41 97

